



© JP Alexandre

C'est l'heure des bilans pour la première édition de **CUESTART**. Le service culturel a rassemblé les avis des artistes, de nombreux visiteurs mais également des virtonais qui ont accueilli les 2 weekends. L'opinion est très positive! Durant ces quelques jours, la qualité des oeuvres sélectionnées a fait la joie d'un public très varié composé d'amateurs d'art mais aussi de familles. L'occasion pour tout ce petit monde de revisiter les rues de notre ville avec en plus au détour du chemin l'une ou l'autre découverte dans des lieux jamais ou rarement ouverts au public. Une nouvelle preuve de la place de choix occupée par les arts plastiques dans le coeur des gaumais. Une conclusion s'impose donc. C'est reparti pour une deuxième édition qui aura lieu les weekends

des 8-9 et 15-16 septembre 2012. Avec quelques idées en plus, puisqu'il est déjà question d'y inclure en plus de la musique pour accompagner les expositions. Vous pouvez aussi jeter un oeil sur la page internet de Cuestart : [www.cuestart.be](http://www.cuestart.be). Les suggestions sont les bienvenues.

L'**AUTOMNE MUSICAL** a vraiment démarré en fanfare cette année avec le premier concert de l'histoire du Bagad de Lann Bihoué dans notre pays. Près de 700 spectateurs pour cette mise en bouche des plus dynamique qui a précédé la Cetra d'Orfeo et son spectacle multiforme. Le talent d'Augustin Dumay, un des plus grands musiciens européens, a régalé, la semaine suivante, les oreilles des spectateurs réunis pour écouter l'Orchestre de chambre de Wallonie, dernier orchestre de ce type en Belgique. L'automne s'est terminé par une programmation rare, en présence de l'Ambassadeur du Brésil. Nous avons en effet eu le plaisir d'applaudir l'Orchestre national de Belgique (75 ans cette année), brillamment dirigé par le chef brésilien Roberto Minczuk dans le cadre d'une prestation du programme officiel d'Europalia Brasil. Le guitariste virtuose Yamandu Costa a surpris et conquis la salle par sa maîtrise de la guitare à 7 cordes concédant aux spectateurs ravis plusieurs rappels teintés d'une grande émotion. Il s'agissait du premier des deux concerts donnés en Belgique par ce jeune musicien pour célébrer la musique brésilienne.



© G. Van Den Ende

Le **FESTIVAL DU FILM EUROPÉEN** de Virton s'est à nouveau clôturé sur un succès populaire. Plus de 30 films visionnés par un public gâté. Une nouveauté cette année avec la composition renouvelée du jury de la ville. Ce sont en effet 8 étudiants de nos écoles secondaires, avec 3 responsables communaux, qui ont finalement discerné le prix de la ville au film norvégien de Marius Holst "Les révoltés de l'île du diable". 10 jours passés avec des jeunes intéressés, motivés et très contents de leur expérience de festivaliers. L'occasion d'échanges sympathiques porteurs, qui sait de projets futurs. Le Jury : Simon Zachary, Chloé Piette, Justine Mullens, Loïc Tirtiaux, Xavier Goffinet. Absents sur la photo Gilles Jonette, Audrey Goffinet, Stéphanie Henrot.

Editeur responsable: M. Thiry, Bourgmestre, Hôtel de Ville. 6760 Virton

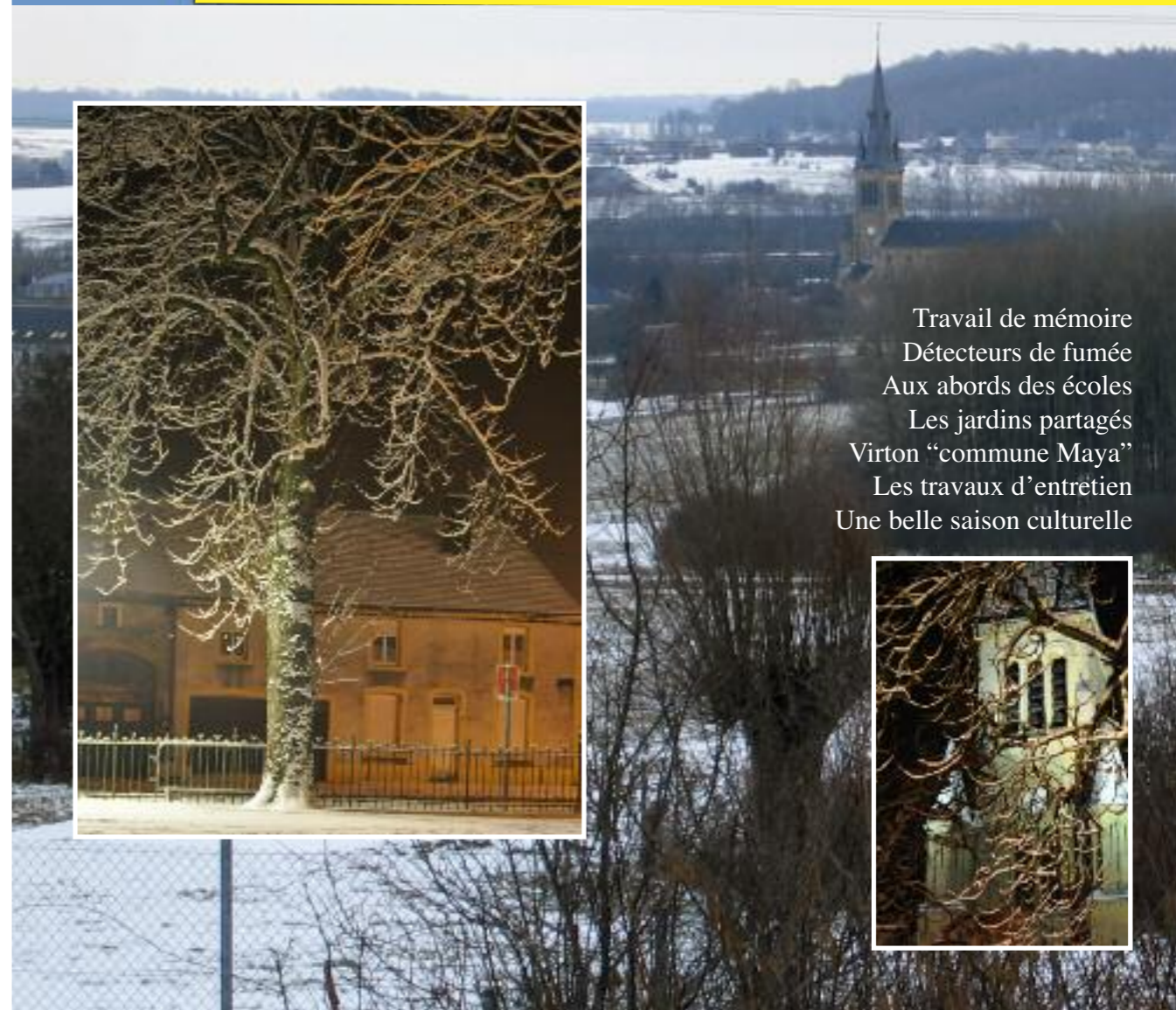


Saint-Mard  
Saint-Remy  
Grandcourt  
Belmont  
Gomery  
Chenois  
Virton  
Latour  
Ruelle  
Bleid  
Ethe

Ville de Virton



Décembre 2011 **InfoMAIRIE**



Travail de mémoire  
DéTECTEURS de fumée  
Aux abords des écoles  
Les jardins partagés  
Virton "commune Maya"  
Les travaux d'entretien  
Une belle saison culturelle



## UN DE NOS CONCITOYENS DÉCORÉ DE LA LÉGION D'HONNEUR FRANÇAISE



Le 12 novembre dernier, c'est en présence de beaucoup d'amis et de personnalités que Jean DAUPHIN s'est vu remettre au nom du Président de la République française les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur, la plus haute distinction honorifique de notre pays voisin. Un grand moment d'émotion pour l'ancien instituteur qui oeuvre beaucoup, notamment dans les locaux du musée de Latour, à l'entretien de la mémoire des événements tragiques d'août 1914 dans la région gaumaise, et particulièrement dans les villages de l'entité. Dans l'assemblée étaient présentes plusieurs familles, parfois venues d'assez loin, qui doivent à Jean Dauphin d'avoir pu localiser la tombe d'un parent ou connaissance figurant parmi les innombrables victimes françaises tombées sur notre sol lors des meurtriers combats qui les opposèrent aux armées allemandes. Nombreuses sont les personnes qui grâce aux recherches menées par Jean Dauphin parmi les archives et les cimetières militaires de la région ont pu un jour rendre hommage à leurs disparus. Ce sont les témoignages de ces familles, dont beaucoup ont été accueillies à Latour, et la persévérance de certaines d'entre elles qui ont décidé les autorités françaises à décerner à Jean Dauphin cette distinction amplement justifiée.

## RÉNOVATION DU MONUMENT AUX MORTS AU CIMETIÈRE DE GOMERY

Une équipe d'ouvriers des services travaux a procédé à la rénovation du monument aux morts du cimetière de Gomery, ces travaux de précision et de patience (différents temps de séchage à respecter suivant les matériaux rencontrés) ont débuté au mois de juin et se sont terminés en septembre. Après repérage précis, les dalles de pierre naturelle bleue ont été démontées, réparées et nettoyées. Tous les jeux de fixation ont été changés par du matériel en inox pour garantir une meilleure tenue dans le temps. Les murs de soutènement et de parement ont été complètement reconstruits afin de redonner une nouvelle vie à cet ensemble qui le méritait. La ville de Virton a déposé un dossier de candidature pour l'obtention de fonds européen (Interreg IVA Grande Région) pour un projet visant la création d'un chemin du souvenir relatif aux batailles des frontières d'août 1914. La restauration des monuments militaires, un itinéraire visitant les lieux de mémoire et la mise en place de panneaux explicatifs sont prévus. Les commémorations du centenaire de ces événements, dont les contenus sont encore à définir, ont également été prises en compte. Les opérateurs partenaires sont, aux côtés de Virton comme chef de file, les communes de Musson, Tintigny, Etalle, Meix-devant-Virton, côté belge, et la Codecom des deux Rivières pour la France. Plusieurs associations locales sont également parties prenantes: Sur les Pas de la Mémoire à Ethe, Les Amis du Patrimoine Latourois, le centre culturel de Rossignol-Tintigny, Histoire Collective à Tintigny, la FTLB et les musées gaumais.



**QUELQUES DATES A RETENIR:** Noël au théâtre à Virton: *Vend 23/12/2011*, 19h (Maison des oeuvres) : **Gustave Patakiche** (Magicien - conteur). *Jeudi 29/12/2011*, 15 (Centre culturel et sportif) : **Frédéric** par la Compagnie des Ombriettes (Théâtre d'ombres colorées et de marionnettes. Tout public à partir de 3 ans). - *Mercredi 4/1/2012*, 15h (Centre culturel et sportif): **Deux bras, deux jambes et moi** Par le Théâtre des 4 mains Marionnettes. Tout public à partir de 3 ans.

Crédits photographiques : Photos de couvertures en médailles : Cindy Harmand

## LE DISCOBUS DE LA MEDIATHEQUE DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE

La Médiathèque, tout le monde s'y retrouve ...

- *Les familles* : du film à regarder en famille et qui plaira à vraiment tout le monde au conte à écouter-lire avant de faire dodo, en passant par les albums pour découvrir les musiques et les jeux pour les plus grands.

- *Les cinéphiles* : plus de 20 000 films sur DVD et/ou Blu-ray pour voyager à travers toutes les périodes et sur tous les continents : Brillante Mendoza, Wong Kar Wai, Christopher Nolan, Georges Méliès, Buster Keaton, Theo Angelopoulos, Fritz Lang...

- *Les joueurs* : plus de 4 000 jeux sur PC et sur consoles PS2, PS3, PSP, Nintendo DS, Wii, Xbox360... à tester à son rythme (de un jour à quatre semaines).

- *Les avides de découvertes, touche-à-tout frénétiques* : dans toutes les médiathèques, des pistes, des conseils, des suggestions, des initiations pour élargir ses horizons à l'infini.

- *Les néophytes* : les médiathécaires sont de véritables guides pour vos premiers pas dans de nouveaux univers musicaux ou audiovisuels, des essentiels aux incontournables du moment, le cheminement d'un genre, d'un artiste est retracé avec vous.

- *Les amateurs éclairés* : discuter, échanger, faire et entendre de nouvelles propositions, la Médiathèque est le lieu de partage des belles découvertes, que ce soit avec les médiathécaires ou les passionnés qui la fréquentent régulièrement.

- *Les enseignants, leurs élèves* : une véritable mine d'or pour ceux qui cherchent des informations sur une matière, un sujet grâce notamment aux 5 000 films documentaires et aux 4 000 CD didactiques ou de littérature. Grâce aussi aux précieux conseils fournis, entre autres, par le service éducatif.

Et avec le *Curioso*, la découverte se fait à la carte : l'abonnement coûte 20 euros et permet d'emprunter entre 20 et 40 CD, DVD, jeux, et ce, à votre guise, puisque vous pouvez revenir et en emmener d'autres comme vous le voulez sur une période de quatre semaines.

**Grâce au soutien de la Ville de Virton, le discobus stationne à l'avenue Bouvier chaque jeudi de 13h à 15h**

L'inscription est fixée à 5 € pour les moins de 24 ans et à 10 € pour les autres. Elle est valable à vie dans la centaine de points de prêt du réseau. Les tarifs du prêt sont généralement hebdomadaires. Les enseignants, animateurs, éducateurs et formateurs peuvent bénéficier de conditions particulières.

Renseignements : 081 30 76 67 - E-mail : [direction.reseau@lamediatheque.be](mailto:direction.reseau@lamediatheque.be). [www.lamediatheque.be](http://www.lamediatheque.be)

## OUVERTURE D'UNE MAISON DU DIABÈTE À VIRTON

Le mercredi 5 octobre a eu lieu l'inauguration de la maison du Diabète de Virton en présence des autorités communales et provinciales ainsi que de l'Association des Patients Diabétiques et des membres des Maisons du Diabète. La Maison du Diabète de Virton est la 7<sup>e</sup> en province de Luxembourg. Elle est située dans le Centre Provincial de santé (27 rue sur le Terme 6760 Virton).

**Bien vivre avec son diabète ... ça s'apprend.** Les maisons du diabète proposent une approche pluridisciplinaire du diabète grâce à la présence hebdomadaire d'une infirmière en diabétologie et d'une diététicienne. En étroite collaboration et en complémentarité avec le médecin généraliste et le diabétologue, les Maisons du Diabète offrent un service personnalisé de qualité et de proximité aux patients diabétiques. Il s'agit d'aider les personnes diabétiques dans l'acceptation et la prise en charge de leur diabète, de les accompagner dans leur vie quotidienne, dans leur intégration sociale ainsi que dans la recherche de ce qui est nécessaire à leur traitement et leur bien-être.

Pour plus d'infos ou pour prendre RDV (secrétariat des Maisons du diabète) : 084/41.10.00 ou [www.diabete-luxembourg.be](http://www.diabete-luxembourg.be)





## TRAVAUX DANS LA COMMUNE

Dans le cadre de l'**entretien extraordinaire des voiries communales**, il a été procédé à la rénovation de la couche d'hydrocarbonée pour un montant total de plus de 164.000 € dans les rues des Acacias et des Marrogniers (Ethe), de l'Aulnaie (Ruelle) et des Déportés (Chenois). Par ailleurs, nous remercions les responsables du SPW (MWET) d'avoir tenu leurs promesses en effectuant les travaux d'entretien des chaussées suivantes: une partie de la route d'Arlon à l'entrée de Virton, une partie du ring (rue des Fossées), la rue d'Houdrigny en allant vers la commune de Meix-devant-Virton, la côte de

Grandcourt vers la France, la traversée du village de Ruelle (rue Frères Mériantus), des parties du tronçon Ruelle - Grandcourt (rue de Longuyon) et enfin des tronçons de la route du Zoning de Latour.

Chaque année, la commune de Virton confie le **nettoyage des 4.000 à 4.500 avaloirs communaux** (voiries communales) et régionaux (voirie du SPW-MWET) à une société extérieure. Le but de l'opération est non seulement d'enlever tous les déchets qui s'y trouvent (pierres, pailles, sables, feuilles, plastiques ...) mais aussi de relever les défauts (casse, déboîtement, fissure) ou de diagnostiquer certains problèmes hydrauliques (obstruction partielle ou totale des tuyaux ou avaloirs).

Une autre entreprise procède ensuite au curage et/ou au débouchage des endroits les plus délicats. Les avaloirs font partie d'un système de réseaux d'égoûts qui collectent toutes nos eaux pluviales et usées. Cet entretien annuel permet d'éviter bien des problèmes de remontée des eaux chez les particuliers. **Nous voulons attirer toute votre attention sur l'importance que représentent ces avaloirs.**



De nombreuses personnes ou beaucoup de sociétés utilisent ceux-ci comme endroits pour évacuer leurs déchets: déchets verts, plâtres, ciments, peintures, bétons, huiles de voiture ou de friteuse. Nous rappelons qu'il est strictement interdit de nettoyer bétonneuses, seaux de peintures, friteuses, pinceaux, bacs de plâtres au-dessus des ces avaloirs. Non seulement ces personnes polluent les réseaux des égoûts et la station d'épuration mais provoque des perturbations importantes hydrauliques (avec des risques d'inondation ponctuelle).

**La commune de Virton investit chaque année pour la sécurité des usagers faibles, dans l'entretien des trottoirs de l'entité** que ce soit par la rénovation d'anciens tronçons ou la réalisation de nouveaux projets. Nous demandons à ce que les automobilistes comprennent et respectent leur utilisation pour une meilleure coexistence.

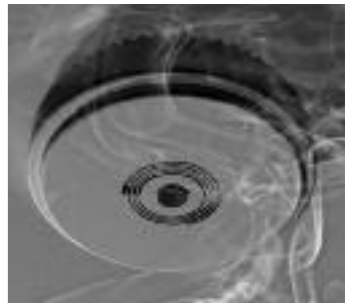


D'après le Code de la route, le trottoir est un espace réservé aux piétons et aux usagers se déplaçant sur des véhicules à roulettes (poussette pour enfant, patin à roulettes,...). **Un véhicule motorisé n'a pas le droit de stationner ni de circuler sur un trottoir**, sauf sur les "bateaux", parties de trottoir dont la bordure est abaissée pour permettre aux véhicules à moteur de pénétrer dans la propriété adjacente.



## DÉTECTEUR DE FUMÉE, SAUVE QUI VEUT !

**La fumée peut vous coûter la vie.** Pendant que les flammes envahissent votre habitation, vous risquez de vous évanouir et peut-être même de ne plus vous réveiller. Un détecteur de fumée capte la fumée très rapidement, avant que vous remarquiez vous-même la présence de fumée. Le signal d'avertissement du détecteur de fumée vous réveille à temps et vous permet ainsi de réduire à un minimum les dégâts humains et matériels.



**Un bon détecteur de fumée doit répondre à 4 critères**

### 1. Achetez un détecteur de fumée optique

L'emballage mentionne s'il s'agit d'un détecteur de fumée optique ou non. Le terme photoélectrique est également utilisé. Auparavant, on trouvait aussi des détecteurs de fumée ioniques, mais leur vente est interdite depuis le 1er novembre 2010 et, à partir du 1er janvier 2020, les particuliers ne pourront plus utiliser ce type de détecteur de fumée. Cherchez sur l'emballage la mention 'détecteur de fumée optique'.

### 2. Cherchez le marquage CE et la norme EN14604 sur l'emballage.

Ces mentions signifient que le modèle répond aux prescriptions techniques imposées par la loi dans le cas de détecteurs de fumée à usage domestique et qu'il s'agit, en d'autres termes, d'un détecteur de fumée fiable. Sur le site Internet de l'ANPI ([www.anpi.be](http://www.anpi.be)), un organisme d'inspection officiel pour les installations anti-feu, vous trouverez une liste des détecteurs de fumée certifiés pour les habitations.

### 3. Vérifiez si l'appareil est muni d'un bouton d'essai

afin de pouvoir tester son bon fonctionnement. En appuyant brièvement sur ce bouton, l'alarme se déclenche quelques secondes, ce qui vous permet de savoir que l'appareil fonctionne. Le bouton d'essai du détecteur de fumée se trouve généralement au milieu.

### 4. Contrôlez le type de piles qui se trouvent dans le détecteur de fumée

Certains détecteurs de fumée sont munis de piles non remplaçables d'une durée de vie de 10 ans. Ces appareils coûtent plus cher, mais vous ne devrez pas changer les piles pendant 10 ans. Il est de toute façon conseillé de remplacer le détecteur de fumée tous les 10 ans par un nouvel appareil. Les appareils dont les piles peuvent être remplacées émettent souvent un signal lorsque les piles sont faibles. Le cas échéant, vous devez bien entendu avoir le réflexe de remplacer les piles, plutôt que de les retirer pour ne plus être dérangé par le signal sonore.



### Installez correctement les détecteurs de fumée.

Veillez à ce qu'ils soient installés correctement pour pouvoir offrir une protection suffisante contre les risques d'incendie. Suivez donc attentivement ces quelques conseils : Tous les types d'habitations sont mieux sécurisés si vous y installez un ou plusieurs détecteurs de fumée. Peu importe si vous êtes locataire ou propriétaire. Cette mesure s'applique aussi aux habitations dont une partie est utilisée à d'autres fins (ex. un cabinet).

Placez 1 détecteur de fumée dans le hall ou la cage d'escalier à chaque étage. Dans des pièces comme la cuisine, la salle de bains ou le garage, la présence d'un détecteur de fumée donne plus souvent lieu à de fausses alertes et elle n'est donc pas conseillée.

Installez les détecteurs de fumée au plafond, à au moins 30 cm du coin pour qu'ils puissent capter très rapidement la fumée. Si vous fixez le détecteur de fumée au mur, veillez à ce qu'il soit placé le plus haut possible, mais à au moins 15 cm du plafond. Placez le détecteur de façon à pouvoir y accéder facilement pour l'entretien. Veillez à bien brancher le détecteur de fumée

### Entretenez et testez

Testez votre détecteur de fumée au moins 1 fois par mois. La plupart des détecteurs de fumée sont munis d'un bouton-test à cet effet. Dépoussiérez le détecteur de fumée une fois par mois. Utilisez pour ce faire une loque à poussière ou éventuellement votre aspirateur. Ne retirez jamais la pile du détecteur de fumée, sauf si c'est pour la remplacer. Avec certains détecteurs de fumée, il n'est même pas possible de remplacer la pile ; celle-ci a souvent une durée de vie de 10 ans. Ne couvrez jamais votre détecteur de fumée d'une couche de peinture et n'obtenez jamais les ouvertures. Informations régulières sur [www.nejouezpasavecfeufeu.be](http://www.nejouezpasavecfeufeu.be)

## TRAVAUX DE SÉCURISATION AUX ABORDS DES ÉCOLES



### **athénée Royal de Virton :**

Le S.P.W. en partenariat avec la commune de Virton a abordé le délicat problème de sécurisation des abords de l'athénée royal de Virton depuis le carrefour rue Bon Dieu Gilles jusqu'au parking privé de l'école. Les objectifs du projet étaient de réaliser une gare d'autobus en face du parking privé, de redessiner et d'aménager les trottoirs de part et d'autre de la voirie et enfin de créer un petit rond-point franchissable au niveau du magasin d'alimentation. Ces dispositifs permettent de diriger les étudiants vers l'établissement tout en obligeant les véhicules à ralentir aux entrées des aménagements.

### **Collège Notre-Dame du Bonlieu de Virton :**

Dans son budget extraordinaire 2011, la commune de Virton avait prévu la réalisation d'un trottoir bordant la rue Chanoine Crousse en face des bâtiments du collège Notre-Dame du Bonlieu. Les travaux ont été effectués avant la rentrée scolaire. Ce trottoir offre aux étudiants et autres piétons une jonction aisée et plus sûre entre la rue Croix-le-Maire qui a été récemment sécurisée en face de l'école fondamentale des Sources (voir numéro précédent de l'Info Mairie) et l'avenue Bouvier.



### **Institut de la Sainte Famille de Virton :**

Après avoir redessiné les emplacements des parkings le long du mur du collège Notre-Dame du Bonlieu ( pour permettre un stationnement ordonné), et après avoir sécurisé le cheminement des étudiants depuis le carrefour de la Rue d'Houdrigny jusqu'aux locaux de la Zone de Police de Gaume par le positionnement de piquets fluorescents (travaux réalisés par le SPW) , la commune de Virton a réalisé la réfection du trottoir tarmac en contrebas du grand talus de la rue Croix-le-Maire.

### **Ecole fondamentale libre de Saint-Mard :**

Le Service Public de Wallonie a entrepris des travaux de réaménagement du passage protégé à la rue Léon Colleaux qui ont permis un meilleur positionnement des parkings à proximité de l'école et un meilleur dégagement pour les piétons au niveau du passage lui-même.

Le montant de l'ensemble de ces travaux de sécurisation des abords de nos écoles s'élève à plus de 500.000.-EURO dont une partie est prise en charge par la Région Wallonne sous forme de subsides ou de participations propres.



## LES JARDINS NATURELS PARTAGÉS



Début septembre, le conseil consultatif communal des aînés, en association avec la Ville de Virton et le cercle horticole « les Muguetts », réalisent un projet intergénérationnel qui associe l'expérience des aînés avec l'esprit de découverte des enfants.

Trois jardins ont été implantés dans les écoles communales de Ruelle et de Chenois ainsi qu'à l'IMP de Ethe. Ceux-ci souhaitant accueillir papy et mamy jardiniers le temps d'une révolution solaire et goûter aux joies du jardinage naturel partagé.

Actuellement, un appel à la population virtonnaise a été réalisé dans le but de recevoir graines et outils utiles au bon déroulement de ce projet. Cette initiative appelle à la collectivité et est ouvert à tous les aînés ; elle permet de diminuer l'effort physique du jardinage grâce à un outillage sur place, une récolte et un travail partagés.

Dès le printemps 2012, le travail proprement dit débutera. Si vous êtes passionné de jardinage, vous habitez dans la région, **vous aimez partager votre savoir**, vous désirez manger de bons légumes issus d'un travail collectif et d'une culture biologique... Et/ou **vous avez de vieux outils, des graines ou des boutures à distribuer pour nous aider dans notre projet.**

Contactez Caroline Meynen au service des affaires sociales de Virton au 063/440173 ou par email: [caroline.meynen@publilink.be](mailto:caroline.meynen@publilink.be).



## LA VILLE DE VIRTON RECONNUE "COMMUNE MAYA"

L'objectif du plan maya de la Direction générale de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement est de sauvegarder les populations d'abeilles et d'insectes butineurs sur le territoire de la Wallonie afin de préserver notre environnement, notre biodiversité et notre alimentation.

Dans ce cadre, la Ville de Virton a été reconnue « Commune Maya ». Il s'agit d'un véritable engagement sur trois années visant à maintenir et à développer des espaces propices à la vie des abeilles, à organiser des actions de sensibilisation du grand public et à établir une relation privilégiée avec les apiculteurs.

Ainsi, chaque année, la Commune va réaliser sur son territoire, des semis végétaux et des plantations mellifères (arbres fruitiers, prés fleuris, ...). Des rencontres annuelles avec les apiculteurs doivent être organisées. Une réunion a déjà rassemblé les apiculteurs de la Commune afin des les informer sur le « Plan Maya » et de pouvoir rencontrer leurs désirs et attentes en rapport avec le projet.



La Commune s'engage aussi avec l'aide des apiculteurs à lancer des campagnes de sensibilisation auprès des citoyens et surtout dans les écoles. Des plantations d'arbres fruitiers sont déjà prévues dans plusieurs endroits de la Commune.

La 2ième année, la Commune doit prévoir dans le fleurissement des parterres au moins 20% de fleurs mellifères. Des sites seront également mis à la disposition des apiculteurs pour leurs ruches. La Commune continue à améliorer son travail dans la convention « Bords de routes – Fauchage tardif » garantissant un fleurissement naturel et une faune diversifiée.

Après 3 ans, la Commune doit avoir réduit fortement l'utilisation des pesticides. A chaque action réalisée les citoyens seront sensibilisés afin de faire connaître au mieux le « Plan Maya ».

